

CANADA

Statement of Commitment to the Global Alliance Against Hunger and Poverty

General section

1. Canada hereby voluntarily *joins the Global Alliance Against Hunger and Poverty* and states its dedication to pursue the Alliance's mission, objectives and principles, as *expressed* in the Global Alliance's Terms of Reference and Governance Framework, and to collaborate with other members to achieve lasting solutions to poverty and hunger worldwide, as expressed below.

Canada:

2. *Recognizes* that hunger and malnutrition are the perverse manifestations of persistent, structural poverty and inequality, and recognizes the need to end poverty and hunger in all their forms and dimensions and to fully and effectively implement the 2030 Agenda.
3. *Acknowledges* the alarming growth in the number of people facing food insecurity and poverty in recent years, noting that, despite all significant past and current efforts, the world is not on track to meet SDG 1 and 2 targets, inequality is also on the rise (SDG 10), and a significant increase in collective ambition, as well as improvement in collective alignment and coordination for the fight against hunger and poverty, is urgently needed.
4. To that effect, *endorses* the Global Alliance Against Hunger and Poverty and its mission to support and accelerate efforts to eradicate hunger and poverty (SDGs 1 and 2) while reducing inequalities (SDG 10), contributing to revitalize global partnerships for sustainable development (SDG 17) and to the achievement of other interlinked SDGs, and championing sustainable, inclusive and just transitions.
5. *Notes* that it is crucial for the world to unite behind large-scale, integrated approaches combining international, regional, national, and local levels, that recognize the interconnected nature of challenges and solutions to hunger and poverty and pair social protection with access to goods and services that can help the poor and vulnerable populations to overcome structural barriers and drive responsible investment in their productive capacity. These complementary services include but are not limited to interventions for poverty reduction, food security and nutrition, early childhood support, education and skills development, employment services, health and care services, as well as family farmers and smallholders' access to finance, extension services, research and/or agricultural inputs, in line with international commitments and obligations.
6. *Particularly recognizes* the high value and positive impact of quality implementation of national and local country-owned, inclusive policy instruments and programmes, focused on the poorest and most vulnerable, in the fields of poverty reduction, social protection, food security and nutrition, gender

equality, decent work in the agri-food sector, skills development, family farming and smallholder agriculture, food systems transformation, health and care services and resilience building.

7. Also *acknowledges* the Global Alliance's reference basket of such policies as a collectively built, ongoing collection of examples with robust evidence to reduce hunger and poverty, and as a useful basis to guide joint action and increase alignment of the international community at country level. This acknowledgement is applicable to the policy basket approach as a general guide to action and does not imply endorsement of any specific policy instrument or programme contained in the basket.
8. Therefore, by joining the Global Alliance Against Hunger and Poverty, *commits* to do its best efforts, in its own field of action, and according to its own mandate, capacities, priorities, preferences, procedures, and legal arrangements and framework, to support the implementation of policy instruments and programmes at country level as appropriate, including by the promotion of shared learning and the mobilization of resources, public and private, at scale.

In particular

Policy cooperation and support commitments

Canada:

Commits to, within its capacities, share its own learnings and otherwise provide appropriate help and support, within its means to other Global Alliance member countries to implement, improve, or scale-up the implementation of policies and programmes referenced in the Alliance's basket.

Specifically, informs and commits to implementing the actions, programmes, and other activities listed below, in support of the Global Alliance's objectives:

Canada is ready to share experiences and lessons regarding the following policies and policy instruments, among others:

1) Feminist International Assistance Policy

Further advance the Feminist International Assistance Policy to support member countries to implement, improve, or scale-up the implementation of gender-transformative programmes or policy instruments in the Global Alliance's reference basket to drive the fight against hunger and poverty, in line with sustainable country-led financing and implementation strategies.

2) Nutrition

Enhancing access to nutritious food, micronutrients and comprehensive nutrition services to address acute malnutrition, and contribute to support nutrition-sensitive food systems throughout life, with a focus on women, adolescents and young children, including vulnerable populations in crisis and conflict situations.

3) Agri-Food Systems Resilience

Promoting agri-food system resilience to improve Canada's international development programming, policy and advocacy to address the causes of global food crises with emphasis on climate-smart agriculture, sustainable agri-food value chains, inclusive food systems governance, and productive safety nets.

4) Improving policy coherence through support to policy dialogues between government and other actors

Many of Canada's development assistance projects foster policy dialogue between government and development partners. One example, is through the Canada-funded *Regional Gender-Responsive Climate-Smart Agriculture and Food Systems in the Caribbean* project where the FAO facilitates policy discussions with local Ministries of Agriculture, farmer organizations, gender bureaus, research institutions, and community-based agro-processing centres to improve the livelihoods of women and youth in climate-resilient agriculture value chains in the Caribbean.

5) Technical assistance to developing countries to improve design and implementation of national plans, programs and strategies.

Many of Canada's development assistance projects provide technical assistance to strengthen national plans, programs and strategies. One example, is through the Canada-funded *Expert Deployment Mechanism for Climate Action in Africa* project which enables the flexible and timely deployment of qualified experts, primarily Canadians, in response to technical assistance requests from African governments at all levels, as well as non-governmental entities to address the causes and effects of climate change.

6) Supporting Agriculture, Food Security or Nutrition Donor Working Groups

Canada joins other donors and development partners in policy dialogue and coordination discussions in government-donor working groups in Africa, Asia and Latin America on topics related to agriculture, food security and nutrition.

7) Food Policy for Canada

The Food Policy for Canada brings diverse perspectives from across Canada's food systems together to address key gaps and better coordinate food-related actions for improved social, health, environmental and economic outcomes. It aims to ensure that all people in Canada are able to access a sufficient amount of safe, nutritious, and culturally diverse food.

8) Canada Child Benefit

The Canada Child Benefit provides a tax-free monthly payment to eligible families with the cost of raising children under 18 years of age and has been successful in contributing to reducing the child poverty rate by more than half from 2015 to 2023.

9) School Meals

Canada joins other partners in advancing the objectives of School Meals Coalition, including on learning and advocacy. Canada provides strong support for school meals

projects in developing countries through long standing partnerships with the World Food Program and other partners. This funding has demonstrated an impact in improving nutrition status, school attendance and in reducing divergent outcomes between boys and girls. Canada is also investing in the development of a National School Food Program working with provinces, territories, Indigenous communities and local civil society organisations to increase access to school meal programs for children across Canada.

Financial support commitments

Canada:

Commits to make its best efforts to improve the destination, allocation and alignment of the use of its official development resources, including through coordination and cooperation facilitated by the Global Alliance, to support member countries to implement, improve, or scale-up the implementation of select programmes or policy instruments in the Alliance's reference basket to address hunger and poverty, in line with sustainable country-led financing and implementation strategies.

Commits to provide continued support to address SDG2: Zero Hunger by partnering with food system and nutrition partners at all levels, including key Canadian partners such as Canadian Foodgrains Bank and Nutrition International.

Commits CAD \$100 million to the 13th replenishment of the International Fund for Agricultural Development (IFAD) to support agricultural growth and inclusive rural transformation, with a focus on helping poor rural people improve their production and productivity, build their capacity, and connect to markets and services.

Declares that Canada will work, as a shareholder in various Multilateral Development Banks and member of international organisations, as well as in relevant discussions at the G20 and other fora, to ensure they continue to provide funding for poverty and hunger eradication consistent with the borrowing countries' programs, including in the IDA 21 replenishment.

Knowledge support commitments

Canada:

Commits to make its best efforts to co-create and provide technical assistance, capacity building and strengthening, training and/or knowledge-sharing on voluntary and mutually agreed terms in response to requests by Global Alliance member countries that choose to implement policy instruments and programmes in the Alliance's policy basket that are compatible with its areas of expertise.

Commits to make its best efforts to improve the alignment of its actions, including through the Global Alliance coordination mechanisms, leveraging, and partnering with other actors to better support large scale, country-owned implementation of policies and programmes in the reference basket by Global Alliance member countries aiming at enhancing country-level outcomes.

Commits to collaborate with other Alliance members to develop innovative solutions and share good practices in learning and knowledge exchange and dissemination on voluntary and mutually agreed terms, data collection and analysis, including by leveraging existing local, national, and international knowledge networks, coalitions, communities and other fora related to aspects relevant to the fight against hunger and poverty.

Informs and commits to implementing the following actions, programmes, and other activities in support of the Global Alliance's objectives:

Commits to share lessons on implementing its [Feminist International Assistance Policy](#) (FIAP) which aims to promote gender equality and empowerment among women and girls in developing countries. It focuses on supporting projects and policies that address the specific needs and challenges faced by women and girls in a variety of areas, including agriculture. Canada's support to agricultural development focusses on Gender Transformative Approaches in Agriculture (GTA) to better support sustainable and equitable resource management, agricultural production and access to markets with the goal of reducing poverty and hunger.

General acknowledgments

Recognizes the possibility to, including through the mechanisms available to Global Alliance members, coordinate, partner with and/or seek support from the Global Alliance's other members, within their respective capacities, availability, and fields of activity, to carry out the present commitments with greater effectiveness.

While recognizing that the above commitments are voluntary and non-legally binding, being subject to and carried out under its own capacities, regulations, priorities, and modalities, as well as to the availability of appropriate resourcing, *strives* to seriously consider, as appropriate, and according to its own legal frameworks and governance process, to review its procedures and priorities as found necessary to better deliver on the present commitments, enhance synergies and joint efforts with other entities and initiatives, and improve outcomes on the collective fight against hunger and poverty.

CANADA

Déclarations d'engagement envers l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté

Généralités

1. Par la présente, le Canada *adhère volontairement à l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté* et se déclare déterminé à poursuivre la mission, les objectifs et les principes de l'Alliance tels qu'ils sont *exprimés* dans le mandat et le cadre de gouvernance de l'Alliance mondiale, et à collaborer avec les autres membres pour trouver des solutions durables au problème de la pauvreté et de la faim dans le monde, comme indiqué ci-dessous.

Le Canada :

2. *Reconnaît* que la faim et la malnutrition sont les manifestations perverses d'une pauvreté et d'une inégalité persistantes et structurelles, et reconnaît la nécessité de mettre fin à la pauvreté et à la faim sous toutes leurs formes et dimensions et de mettre en œuvre pleinement et efficacement le Programme 2030.
3. *Reconnaît* l'augmentation alarmante du nombre de personnes confrontées à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté au cours des dernières années, notant que, malgré tous les efforts significatifs passés et présents, le monde n'est pas en voie d'atteindre les cibles des ODD 1 et 2, que l'inégalité est également en hausse (ODD 10) et qu'une intensification significative de l'ambition collective et une amélioration de l'harmonisation et de la coordination collectives pour la lutte contre la faim et la pauvreté sont nécessaires de toute urgence.
4. À cet effet, il *soutient* l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté et sa mission consistant à soutenir et à accélérer les efforts pour éradiquer la faim et la pauvreté (ODD 1 et 2) tout en réduisant les inégalités (ODD 10), en contribuant à revitaliser les partenariats mondiaux pour le développement durable (ODD 17) et la réalisation d'autres ODD interdépendants, ainsi qu'en défendant des transitions durables, inclusives et justes.
5. *Note* qu'il est essentiel que le monde s'unisse derrière des approches intégrées à grande échelle, combinant les échelons international, régional, national et local, qui reconnaissent la nature interreliée des défis et des solutions à la faim et à la pauvreté et associent la protection sociale à l'accès aux biens et aux services qui peuvent aider les personnes vivant dans la pauvreté et les populations vulnérables à surmonter les obstacles structurels et à favoriser un investissement responsable dans leur capacité de production. Ces services complémentaires comprennent, sans s'y limiter, des interventions pour la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire et la nutrition, l'aide à la petite enfance, l'éducation et le développement des compétences, des services d'emploi, des services de santé et de soins, ainsi que l'accès des familles d'agriculteurs et de petits exploitants au

financement, aux services de vulgarisation, à la recherche et aux intrants agricoles, conformément aux engagements et aux obligations internationaux.

6. *Reconnaît particulièrement* la grande valeur et les répercussions positives d'une mise en œuvre efficace d'instruments politiques et de programmes nationaux et locaux inclusifs, pris en charge par les pays et axés sur les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables, dans les domaines de la réduction de la pauvreté, de la protection sociale, de la sécurité alimentaire et de la nutrition, de l'égalité des genres, du travail décent dans le secteur agroalimentaire, du développement des compétences, de l'agriculture familiale et des petits exploitants agricoles, de la transformation des systèmes alimentaires, des services de santé et de soins, et du renforcement de la résilience.
7. *Reconnaît* également les politiques de référence communes de l'Alliance mondiale comme étant un ensemble permanent et collectif d'exemples solidement étayés de réduction de la faim et de la pauvreté, ainsi qu'une base utile pour guider l'action commune et améliorer l'action concertée de la communauté internationale à l'échelle des pays. Cette reconnaissance s'applique à l'approche comme telle de l'ensemble de politiques, c'est-à-dire un guide général d'action, et n'implique pas l'approbation d'un instrument politique ou d'un programme particulier de cet ensemble.
8. Par conséquent, en adhérant à l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté, le Canada *s'engage* à faire de son mieux, dans son propre domaine d'action et conformément à son mandat, à ses capacités, à ses priorités, à ses préférences, à ses procédures et à son cadre juridique, pour soutenir la mise en œuvre d'instruments politiques et de programmes à l'échelle nationale, le cas échéant, y compris par la promotion du partage de connaissances et la mobilisation de ressources publiques et privées à grande échelle.

Particulièrement

Engagements en matière de coopération politique et de soutien

Le Canada :

S'engage, dans la mesure de ses capacités, à partager ses propres enseignements et à fournir par ailleurs une aide et un soutien appropriés, dans la limite de ses moyens, avec d'autres pays membres de l'Alliance mondiale afin de mettre en œuvre les politiques et les programmes mentionnés dans l'ensemble de l'Alliance, de les améliorer ou d'en intensifier l'exécution.

En particulier, il oriente et s'engage à mettre en œuvre les actions, les programmes et les autres activités énumérés ci-dessous, à l'appui des objectifs de l'Alliance mondiale :

Le Canada est prêt à partager ses expériences et ses enseignements concernant les politiques et les instruments politiques suivants, entre autres :

- 1) Politique d'aide internationale féministe

Faire progresser la Politique d'aide internationale féministe pour aider les pays membres à mettre en œuvre les programmes ou les instruments politiques transformateurs en matière de genre inclus dans l'ensemble de politiques de référence de l'Alliance mondiale, à les améliorer ou à en intensifier l'exécution pour mener la lutte contre la faim et la pauvreté, conformément à des stratégies de financement et de mise en œuvre durables menées par les pays.

2) Nutrition

Améliorer l'accès aux aliments nutritifs, aux micronutriments et aux services de nutrition complets pour lutter contre la malnutrition aiguë et contribuer à soutenir les systèmes alimentaires sensibles à la nutrition tout au long de la vie, en mettant l'accent sur les femmes, les adolescents et les jeunes enfants, y compris les populations vulnérables dans les situations de crise et de conflit.

3) Résilience des systèmes agroalimentaires

Promouvoir la résilience des systèmes agroalimentaires afin d'améliorer les programmes, la politique et le plaidoyer du Canada en matière de développement international pour s'attaquer aux causes des crises alimentaires mondiales, en mettant l'accent sur l'agriculture intelligente en contexte de changement climatique, les chaînes de valeur agroalimentaires durables, la gouvernance inclusive des systèmes alimentaires et les filets de sécurité productifs.

4) Améliorer la cohérence des politiques en soutenant les dialogues entre le gouvernement et d'autres acteurs

De nombreux projets d'aide au développement du Canada favorisent le dialogue politique entre le gouvernement et les partenaires du développement. Par exemple, dans le cadre de la Stratégie régionale de la FAO sur l'égalité des sexes pour l'Amérique latine et Caraïbes financée par le Canada, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) facilite les discussions politiques avec les ministères locaux de l'Agriculture, les organisations d'agriculteurs, les Bureaux pour l'égalité entre hommes et femmes, les institutions de recherche et les centres communautaires de transformation des produits agricoles afin d'améliorer les moyens de subsistance des femmes et des jeunes dans les chaînes de valeur de l'agriculture résistante au climat dans les Caraïbes.

5) Assistance technique aux pays en développement pour améliorer la conception et la mise en œuvre des stratégies, des plans et des programmes et nationaux.

De nombreux projets d'aide au développement du Canada fournissent une assistance technique pour renforcer les stratégies, les plans et les programmes et nationaux. Financé par le Canada, le *mécanisme de déploiement d'experts pour l'action climatique en Afrique* en est un exemple. Il permet le déploiement souple et rapide d'experts qualifiés, principalement des Canadiens, en réponse à des demandes d'assistance technique provenant aussi bien de gouvernements africains de tous les ordres que d'organismes non gouvernementaux, afin de s'attaquer aux causes et aux effets du changement climatique.

6) Soutenir les groupes de travail de donateurs en agriculture, en sécurité alimentaire ou en nutrition

Le Canada se joint à d'autres donateurs et partenaires de développement dans le dialogue politique et les discussions de coordination au sein des groupes de travail de donateurs gouvernementaux en Afrique, en Asie et en Amérique latine sur des sujets liés à l'agriculture, à la sécurité alimentaire et à la nutrition.

7) Politique alimentaire pour le Canada

La Politique alimentaire pour le Canada rassemble des perspectives diverses provenant de l'ensemble des systèmes alimentaires du pays afin de combler les principales lacunes et de mieux coordonner les actions liées à l'alimentation en vue d'améliorer les résultats sociaux, sanitaires, environnementaux et économiques. Elle vise à garantir que tous les habitants du Canada puissent avoir accès à une quantité suffisante d'aliments sains, nutritifs et culturellement diversifiés.

8) Allocation canadienne pour enfants

L'Allocation canadienne pour enfants, qui consiste en un versement mensuel non imposable fait aux familles admissibles pour les aider à élever leurs enfants de moins de 18 ans, a permis de réduire de plus de moitié le taux de pauvreté des enfants entre 2015 et 2023.

9) Alimentation scolaire

Le Canada se joint à d'autres partenaires pour faire avancer les objectifs de la Coalition pour une saine alimentation scolaire, notamment en matière d'apprentissage et de sensibilisation. Le Canada soutient fortement les projets de repas à l'école dans les pays en développement grâce à des partenariats de longue date avec le Programme alimentaire mondial et d'autres partenaires. Ce financement a permis d'améliorer l'état nutritionnel, la fréquentation scolaire et de réduire les différences de résultats entre les garçons et les filles. Le Canada investit également dans le développement d'un programme national d'alimentation en milieu scolaire, en collaboration avec les provinces, les territoires, les communautés autochtones et des organismes locaux de la société civile, afin d'améliorer l'accès des enfants aux programmes de repas scolaires dans tout le pays.

Engagements de soutien financier

Le Canada :

S'engage à faire tout son possible pour améliorer la destination, l'allocation et l'alignement de l'utilisation de ses ressources officielles de développement, notamment par le biais de la coordination et de la coopération facilitées par l'Alliance mondiale, afin d'aider les pays membres à mettre en œuvre des programmes ou des instruments politiques sélectionnés dans l'ensemble de référence de l'Alliance, à les améliorer ou à en intensifier l'exécution, afin de lutter contre la faim et la pauvreté, conformément à des stratégies durables de financement et de mise en œuvre dirigées par les pays.

S'engage à apporter un soutien continu à la réalisation de l'ODD 2 : éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable, en s'associant à des partenaires du système alimentaire et de la nutrition à tous les niveaux, y compris des partenaires canadiens clés tels que la Banque canadienne de grains et Nutrition International.

Engage 100 millions de dollars canadiens dans la 13^e reconstitution des ressources du Fonds international de développement agricole (FIDA) pour soutenir la croissance agricole et la transformation rurale inclusive, en mettant l'accent sur l'aide aux populations rurales pauvres pour qu'elles améliorent leur production et leur productivité, renforcent leurs capacités et aient accès aux marchés et aux services.

Déclare que le pays, en tant qu'actionnaire de diverses banques multilatérales de développement et membre d'organisations internationales, ainsi que dans le cadre de discussions pertinentes au sein du G20 et d'autres forums, veillera à ce que ces entités continuent à fournir du financement pour l'éradication de la pauvreté et de la faim, conformément aux programmes des pays emprunteurs, y compris dans le cadre de la reconstitution des ressources de l'IDA-21.

Engagements en matière de soutien à la connaissance

Le Canada :

S'engage à faire de son mieux pour cocréer et fournir de l'assistance technique, un renforcement des capacités, de la formation et/ou du partage de connaissances, sur une base volontaire et dans des conditions convenues d'un commun accord, en réponse aux demandes des pays membres de l'Alliance mondiale qui choisissent de mettre en œuvre des instruments et des programmes de politique générale inclus dans l'ensemble de politiques de l'Alliance et qui sont compatibles avec ses domaines d'expertise.

S'engage à faire de son mieux pour mieux harmoniser ses actions, notamment par le biais des mécanismes de coordination de l'Alliance mondiale, accroître l'effet de levier et établir des partenariats avec d'autres acteurs afin de mieux soutenir la mise en œuvre à grande échelle par les pays membres de l'Alliance mondiale de politiques et de programmes de l'ensemble de référence, dans le but d'améliorer les résultats au niveau national.

S'engage à collaborer avec d'autres membres de l'Alliance pour mettre au point des solutions innovantes et partager les pratiques exemplaires en matière d'apprentissage, d'échange et de diffusion des connaissances selon des modalités volontaires et mutuellement convenues, de collecte et d'analyse des données, notamment en tirant parti des réseaux de connaissances, des coalitions, des communautés et d'autres regroupements existants aux échelons local, national et international et portant sur des aspects liés à la lutte contre la faim et la pauvreté.

Informe et s'engage à mettre en œuvre les actions, programmes et autres activités suivants en soutien aux objectifs de l'Alliance mondiale :

S'engage à partager les enseignements tirés de la mise en œuvre de sa [Politique d'aide internationale féministe](#) (PAIF), qui vise à promouvoir l'égalité des genres et

l'autonomisation des femmes et des jeunes filles dans les pays en développement. Il s'attache à soutenir les projets et les politiques qui répondent aux besoins et aux défis particuliers des femmes et des jeunes filles dans divers domaines, dont l'agriculture. Le soutien du Canada au développement agricole se concentre sur les approches transformatrices pour l'égalité des genres en agriculture afin de mieux soutenir la gestion durable et équitable des ressources, la production agricole et l'accès aux marchés dans le but de réduire la pauvreté et la faim.

Reconnaissance générale

Reconnaît la possibilité, notamment par l'entremise des mécanismes dont disposent les membres de l'Alliance mondiale, de coordonner les autres membres de l'Alliance, d'établir des partenariats avec eux ou de solliciter leur soutien, dans les limites de leurs capacités, de leur disponibilité et de leurs domaines d'activité respectifs, afin de mettre en œuvre les présents engagements avec une plus grande efficacité.

Tout en reconnaissant que les engagements susmentionnés sont volontaires et non juridiquement contraignants, qu'ils sont soumis à ses propres capacités, réglementations, priorités et modalités et qu'ils sont mis en œuvre en fonction de la disponibilité des ressources appropriées, le Canada *s'efforcera* sérieusement, le cas échéant, et conformément à ses propres cadres juridiques et processus de gouvernance, à revoir ses procédures et priorités si cela s'avère nécessaire pour mieux respecter les présents engagements, à renforcer les synergies et les efforts conjoints avec d'autres entités et initiatives, ainsi qu'à améliorer les résultats de la lutte collective contre la faim et la pauvreté.